



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-141364>

Département(s) de publication : 21

Annonce n° 24-141364

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Dijon Métropole

Correspondant : le Président

Adresse : 40 Avenue du Drapeau, CS 17510, 21075 Dijon

Coordonnées :

Téléphone : 0380745172

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet : <https://www.metropole-dijon.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : DIJON METROPOLE - Mission d'assistance (AMO) relative à la mise en oeuvre et au suivi de la procédure de délégation de service public du Zénith de Dijon Métropole

Lieu d'exécution : Métropole de Dijon Siège de Dijon Métropole 40 avenue du Drapeau CS 17510, 21075 Dijon

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le présent marché a pour objet l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) en vue du renouvellement de la délégation de service public du Zénith de Dijon Métropole. L'actuelle délégation prenant fin le 31 janvier 2026, Dijon Métropole recherche une assistance à maîtrise d'ouvrage sur les plans juridique, économique et financier dans la perspective de la mise en oeuvre et du suivi de la procédure de délégation de ce service public, conformément à la législation en vigueur
Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Aucune forme n'est imposée au groupement

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 20/01/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
2024DMPA0657

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info/> Code NUTS : FRC11 Modalités d'ouverture des offres : Date: 20 janv. 2025 Lieu : DIJON Marché périodique : OUI Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Marchés réservés : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon, 22 rue d'Assas, BP 61616 21016 Dijon Tél : 0380739100 Fax : 0380733989 Mel : greffe.ta-dijon@juradm.fr Précisions concernant le (s) délai(s) d'introduction des recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (articles L.551-13 à 23 du même code) ; - Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Le contrat est conclu pour une durée de 24 mois à compter de la notification du contrat

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/12/2024